

Paroles de jeunes et d'acteurs jeunesse !

Fascicule 2 : Diagnostic de la jeunesse sur son territoire



Dans le cadre du
Diagnostic jeunesse sur le territoire des Vallons de Haute Bretagne communauté

SOMMAIRE

Ce que la démarche de diagnostic révèle : présentation sommaire	p. 1
Note d'intention au lecteur	p. 2
Diagnostic de la jeunesse sur son territoire	p. 3
➤ Transport et mobilité territoriale	p. 3
➤ Scolarité, orientation professionnel et emploi	p. 5
➤ Accès culture, loisirs, sport, bien-être.....	p. 8
➤ Les Espace Jeunesse (EJ)	p. 10
➤ Implication sociale et politique des jeunes	p. 14
➤ Sans oublier... ..	p. 16
Bibliographie	p. 17

CE QUE LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC RÉVELE ...

PRÉSENTATION SOMMAIRE DU DIAGNOSTIC JEUNESSE

À partir de la matière récoltée au long de la démarche, nous avons relevé **trois axes**, qu'il nous semble indispensables de mettre en lumière, pour qu'une réelle politique jeunesse se mette en route sur le territoire de VHBC :

1/ Le diagnostic de territoire

Ce premier axe du diagnostic donne à voir que les jeunes¹ ont un rapport ambigu face à leur territoire. Ils en sont à la fois attachés, mais en parle comme d'un lieu insatisfaisant. À ce titre, les principales préoccupations exprimées concernent :

- Le réseau de **transport public**, insatisfaisant en termes de fréquence, de trajets de et d'accessibilité;
- Le **manque d'opportunités** de stage et de premiers emplois sur le territoire, les obligeant à en sortir;
- L'offre d'animation, d'activités et de loisirs qu'ils souhaiteraient plus diversifiée et mobiles en termes d'horaires et d'espaces;
- Les espaces jeunes (EJ) qu'ils souhaiteraient voir sortir de leurs murs ;
- Leur souhait de contribuer socialement et politiquement à leur environnement, dans des espaces d'implication qui accueillent les jeunes.

Des pistes et des moyens d'action, proposés par eux, sont dressés et gagneraient à être croisés et complétés par d'autres jeunes, ainsi que par les acteurs jeunesse et élus, notamment sur les moyens à mettre à disposition.

2/ Le diagnostic de la mobilisation autour des enjeux de la jeunesse

Ce deuxième axe met le doigt sur la fragilité du **réseau des acteurs jeunesse** à l'échelle de la communauté de communes VHBC et illustre l'envie des acteurs de collaborer, **non pas pour les jeunes, mais avec eux, sur les dossiers**. Pour ce faire, il faudra donc user de nouvelles méthodes de travail et de co-élaboration, notamment **dans le cadre de la conception de la future politique jeunesse**.

3/ Le diagnostic politique du territoire de VHBC, au regard de la jeunesse

Une politique jeunesse ne s'écrit pas non plus sans les acteurs politiques et les techniciens des collectivités concernées... C'est ainsi que le troisième axe de ce diagnostic les concerne directement. Si VHBC existe depuis quatre ans déjà, la compétence jeunesse n'est pas passée à une gestion communautaire sur tous les bassins de vie, participant sans doute aux **inégalités de traitement** de la question sur le territoire. Pour **améliorer la visibilité et la cohérence** des actions jeunesse sur le territoire, quelques actions ont été proposées par les acteurs jeunesse eux-mêmes.

¹ Parole également croisée avec les données socio-démographiques constituées par Jean-Marc Vanhoutte, sociologue associé au CCB.

NOTE D'INTENTION

A L'INTENTION DES LECTEURS/CONTRIBUTEURS/ACTEURS DE CE DIAGNOSTIC

Pour chacun des trois axes diagnostic, vous trouverez des thèmes sous lesquels nous avons regroupés la parole des participants. Pour chacun d'entre eux : vous trouverez une même présentation déclinant une **contextualisation** contenant la parole des jeunes et des moins jeunes, le nom des **acteurs structurants identifiés**, les **pistes d'actions identifiées** et les **moyens** à mettre à disposition.

Il s'agit, à cette étape-ci, de **visions parallèle restituée au même endroit, mais pour lesquels il n'y a pas encore eu de travail de croisement, de mise en débat, de priorisation et de reformulation**. C'est le travail qui restera à faire pour concevoir en vue de la politique jeunesse. **Et c'est ici que nous vous interpellons, lecteur-contributeur !**

Ce document doit être lu comme un document de travail en construction. De votre point de vue inédit, vous identifierez sans doute des lacunes au diagnostic, des constats partiels, voire des raccourcis. C'est ici que la démarche **vous embarque** et c'est **maintenant à vous de vous saisir** du document et de vous l'approprier, **de le compléter**. À ce titre, vous constaterez que pour la majorité des entrées thématiques, nous n'avons pas indiqué de moyens et ressources à mettre à disposition des pistes d'actions, car c'est vous – acteurs jeunesse – qui connaissez les ressources à mettre à disposition au regard.

Nous vous invitons donc à **lire ce diagnostic avec un crayon en main, afin de souligner, rayer, ajouter, perfectionner et proposer de nouvelles pistes** qui n'auraient pas été déposées ici. Et c'est dans une seconde phase de ce travail, qui démarre dès maintenant, que vous pourrez véritablement croiser les regards, vous engager collectivement et agir concrètement sur le terrain.

1 / DIAGNOSTIC DE LA JEUNESSE SUR SON TERRITOIRE

Transport et mobilité territoriale

« C'est triste de vivre toujours au même endroit »
- Parole anonyme tirée du temps fort du 3 mai 2018

CONTEXTE ET PAROLES RECUEILLIES

Le transport est sans doute l'enjeu principal des jeunes, du moins celui dont ils nous ont le plus spontanément parlé au cours des ateliers coopératifs. A titre d'exemple, à l'occasion d'un atelier coopératif nomade à la MFR de Goven, 7 des 13 participants ont choisi une « situation concrète insatisfaisante » liée aux déplacements, sans se concerter. Car, lorsqu'on creuse avec eux, on constate en effet ces difficultés leur complique la vie, en ayant des incidences directes sur la recherche d'emploi, le choix d'une formation, la prise de rendez-vous, leurs loisirs, etc. Il peut également exacerber ou provoquer l'isolement social de certains jeunes.

La mobilité quotidienne et les moyens de transport

Rapidement, c'est la question des horaires et de la fréquence des bus qui ressort. Ces éléments ne conviennent pas à leurs envies et besoins en termes de déplacement. Certaines communes et lieux d'habitat sont plus mal desservis que d'autres. Si les petits bourgs qui composent le territoire sont intéressants, les habitations sont souvent éclatées autour et les résidences éparses. La distance de sa maison à un arrêt de bus peut décourager les jeunes à s'y rendre à pied, voire même à vélo. Par ailleurs, s'il est possible de rallier la ville de Rennes en bus, le réseau de bus d'Illénoo n'a pas – ou peu – prévu de trajets qui permettent le déplacement d'une commune à l'autre, au sein même de VHBC. Plusieurs jeunes le déplorent.

L'«indispensable» permis de conduire

L'absence de permis de conduire est également un obstacle important, vecteur de réelles inégalités entre jeunes, vu le prix associé à son obtention. Ainsi, dans de nombreux cas, ce sont les parents qui doivent faire les déplacements, que ce soit pour les entretiens d'embauches ou les rendez-vous à la mission locale, par exemple. Par ailleurs, lorsque les parents travaillent, ils n'ont pas nécessairement les moyens d'accompagner leurs enfants dans leurs déplacements, ce qui les oblige parfois à rester chez eux quand ils ne disposent pas de réseaux et de ressources pour le faire. Pendant les vacances, beaucoup de jeunes disent rester chez eux pour cette raison. Laetitia, étudiante à la MFR de Baulon, résidente de Pipriac nous donne son point de vue en la matière : « Quand tu es mineur et que tu dépends de tes parents [pour bouger], tu ne peux pas vivre à la campagne ».

ACTEURS STRUCTURANTS

- Illénoo
- VHBC
- Les Jeunes et leurs familles
- Conseil départemental
- Le Service Habitat et Mobilité de VHBC
- [...]

LEVIERS ET BLOCAGE

Blocages

- Le service d'Ille-Val de France qui dessert les trajets de bus sur le territoire dépend du département d'Ille-et-Vilaine, nécessitant un changement d'échelle dans les échanges et négociations avec les acteurs locaux ;
- Absence d'une politique de transports et mobilité au niveau de VHBC
- Vaste superficie et faible densité du territoire
- Les difficultés de mobilité sont abordées exclusivement du point de vue des transports et non d'un point de vue social (frontières symboliques sur le territoire, niveau de vie et moyens de familles, importance de la formation dans le modèle éducatif, la sensibilité politique pour la jeunesse, etc.)

Leviers

- Le transport est un sujet qui mobilise facilement les jeunes qui se disent prêts à se mettre en action sur des groupes de travail concret.
- La présence d'un service de mobilité sur VHBC.
- Les déplacements touchent d'autres problématiques liées à l'emploi et la formation qui permet de penser la problématique de manière transversale

PISTES D'ACTION EVOQUEES PAR LES JEUNES

- Constituer un groupe de travail regroupant jeunes, élus et acteurs du transport collectif pour envisager ensemble des améliorations au regard des difficultés de mobilité des jeunes, notamment la création de lignes de transport entre communes de VHBC, la modification de certains horaires, la création d'arrêts supplémentaires, etc.
- Création d'une enquête auprès des jeunes leur permettant de s'exprimer précisément sur la définition de nouveaux trajets de bus au sein et au-delà du territoire VHBC.
- Envisager la gratuité des transports publics pour les jeunes du territoire ;
- Création d'un outil d'information global détaillant en temps réel les diverses alternatives de transport sur VHBC : Bus, covoiturage, train, navettes, transport scolaire, etc.
- Aides financières à l'apprentissage du permis.
- Envisager l'implantation de nouveaux moyens de transport flexibles et plus adaptés aux besoins des jeunes :
 - o Navette ou de minibus pour les déplacements de week-end, sur les grands événements sur VHBC ou à l'extérieur ;
 - o Réseau de taxi collectif pouvant être sollicité par sms ou téléphone.

MOYENS NECESSAIRES

- Soutien des élus de la communauté de communes pour interpeller les services de bus d'Ille-Val de France et plus largement les acteurs du transport alternatif à la voiture individuelle ;

SCOLARITÉ, ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

« Je ne savais pas ce que je voulais faire, mais je savais ce que je ne voulais pas faire »

- Gwendal, 18 ans, porteur de paroles

CONTEXTE ET PAROLES RECUEILLIES

Une cassure territoriale quant à la diplomation

Les jeunes qui réalisent des études longues habitent, dans la majorité des cas, à l'est de l'axe nord-sud, comme l'illustre la carte E3². On y compte Guipry-Messac à plus de 40% et Baulon à plus de 50%, suivis de Lassy, Bovel et Guichen. Goven et Bourg des Comptes, communes favorisées oscillent aux alentours du tiers. La distribution des formations supérieures confirme celle des revenus fiscaux médians : la coupure se fait sur un axe nord sud, la population de l'ouest étant la moins diplômée (carte D2¹). Comblessac et St-Seglin se distinguent particulièrement par le faible taux alors que c'est l'inverse pour Lassy, St Senoux et Bourg des Comptes. Val d'Anast est la plus mal lotie en termes de diplôme (près de 40% de la population de plus de 15 ans n'ont pas de diplôme), mais Guipry-Messac n'échappe pas à ce constat (près d'un tiers). Le taux de sans diplômes est moins élevé à Guichen par rapport aux deux autres villes bassin de vie.

Lorsqu'on creuse, on constate que la situation financière des familles influe grandement sur l'accès aux études. À cet égard, certains jeunes nous ont dit recevoir des bourses d'étude «de misère», insuffisantes pour boucler leur budget. Par conséquent, certains d'entre eux sont dans l'obligation de travailler en parallèle de leur formation, générant une surcharge et un stress.

L'orientation professionnelle...un accompagnement qui laisse perplexe

L'orientation professionnelle est un sujet délicat qui arrive assez tôt dans le parcours des jeunes. Et, comme le témoigne Elise, résidente de Guipry-Messac de 20 ans: « c'est dur de faire un choix dès le brevet ». Dans ce contexte, le conseiller d'orientation psychologue a un rôle-clef auprès des élèves. Or, le travail des conseillers d'orientation ne fait pas consensus parmi les jeunes rencontrés. Certains en ont une expérience positive, d'autres ont l'impression qu'ils sont là pour vous formater dans les filières existantes, sans tenir compte de leurs rêves. À la question : «Les jeunes ont-ils les clefs de leur avenir ?», posée à l'occasion d'un atelier «Porteur de parole», Marine, jeune de 18 ans a répondu «Non ! Je voulais faire un bac S et on ne m'a pas laissé le choix de ma filière.»

Des professionnels, quant à eux, constatent avec inquiétude qu'il y a encore un traitement différencié fait à l'égard des filles et des garçons, dans leur orientation, spécialement dans les filières courtes. Des conseillers auraient encore la tendance à diriger les filles vers des métiers du soin, et les garçons, vers des métiers manuels et techniques. Pour renverser cette dynamique, nombreux sont ceux qui sont d'avis qu'il faut « [...] travailler à l'amélioration des services d'orientation professionnelle des jeunes [...] doit se faire avec et pour les jeunes, et non pas pour eux, sur la base de nos seules représentations ! » (Participante au temps fort du 3 mai 2018).

Le stage, un réel tremplin selon les jeunes

L'un des éléments qui peut soutenir les jeunes dans le choix de leur orientation est sans doute l'expérimentation de métiers, au cours de stages terrain. À ce titre, des jeunes ont exprimé le désir que les stages «découvertes de métiers» se fassent encore plus tôt dans leur parcours scolaire.

Malgré un appétit pour les stages, les jeunes nous révèlent qu'il est très difficile de trouver sur le territoire de VHBC, car les entreprises présentes seraient très frileuses à les accueillir. Dans le futur, Ils

² Les cartes présentant les données sociodémographiques, se trouvent dans un fascicule indépendant intitulé «Cartes et Tableaux». Elles ont été créées à l'occasion du diagnostic jeunesse par Jean-Marc Vanhoutte, à partir des données du dernier recensement de l'INSEE.

souhaiteraient que les entreprises adoptent des gestes en leur faveur, en réservant des stages aux jeunes de manière à favoriser les premières expériences professionnelles.

Sur des aspects plus pratiques, tous les jeunes n'ont pas les mêmes moyens d'action dans leur recherche de stage et d'emploi, que ce soit en termes de mobilité ou d'accès à la technologie. Certes, l'accès à un ordinateur et une imprimante peut être facilitée par les Point Information Jeunesse (PIJ), la MJC ou les Espace Jeunesse, mais excepté pour les PIJ, comme il ne s'agit pas là de leur principale vocation, ces organisations craignent parfois d'être débordées.

En somme, à défaut de trouver chaussures à leurs pieds, de nombreux jeunes en viennent à la conclusion que le territoire offre peu d'occasion de stages et d'emplois. Lorsqu'un jeune nous déclare : « La vie au territoire pré détermine l'orientation scolaire et les intérêts professionnels », nous pouvons en déduire qu'il a l'impression d'avoir moins d'opportunités que s'il habitait sur d'autres territoires.

Les acteurs de l'accompagnement vers l'emploi, méconnus ?

De nombreux acteurs jeunesse ont témoigné de leur méconnaissance des uns et des autres, dans le domaine de l'orientation professionnelle des jeunes. La Mission locale (ML) située dans les bâtiments du Reso, à Guichen, aurait du mal à être repérée par les jeunes. C'est également compliqué pour les élus d'identifier les multiples acteurs intervenant sur la question de l'emploi auprès des jeunes : PAE (Point Accueil Emploi), Mission Locale, ALI (Animation locale d'insertion pour le Revenu de Solidarité Active), etc. De leur côté, les acteurs qui partagent l'espace Alexis Moisan se connaissent peu, ou pas entre eux, alors même qu'ils se croisent au quotidien.

Le décalage entre les entreprises locales et les jeunes

De nombreux jeunes attestent avoir été refusés en entretien d'embauche, sous prétexte d'un manque d'expérience et déplorent que les employeurs ne leur laissent pas de première chance. À ce titre, les jeunes et les professionnels jeunesse rencontrés s'entendent sur l'importance d'améliorer le contact entre les employeurs du territoire, les jeunes et les professionnels qui les accompagnent, notamment à l'occasion de rencontres socioprofessionnelles qui s'adresseraient spécifiquement aux jeunes.

ACTEURS STRUCTURANTS

- Les établissements scolaires
- Professionnels intervenants dans les établissements scolaires (conseillers d'orientation, assistants sociaux, infirmiers, etc.)
- Mission Locale, PAE, MJC, PIJ, Espaces Jeunesse (EJ), [...]
- Jeunes
- Employeurs installés sur le territoire VHBC

LEVIERS ET BLOCAGE

Blocage

- Les jeunes perçoivent un manque d'opportunité d'emplois et de stages sur le territoire VHBC.
- Le changement fréquent d'intervenants dans les structures d'accompagnements affaiblit les interventions d'accompagnement auprès des jeunes.
- Des élus des collectivités ont bien du mal à se repérer dans tous les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Ils confondent les dispositifs, connaissent peu le dispositif *Garantie Jeunes* et ne font pas toujours la différence entre PAE, PIJ et Mission locale. Cette méconnaissance est exacerbée par la multitude d'acteurs intervenant dans le registre de la jeunesse.
- Au regard des jeunes, ne pas détenir le permis de conduire constitue un véritable obstacle à la recherche et à l'acquisition d'un emploi.

- Au lycée, il n'y a pas forcément les spécialités qui correspondent aux désirs des jeunes, les encourageant à déménager ou à abandonner leur premier choix.

Leviers

- Dans certains services d'accompagnement, des relations de long terme se créent entre intervenants, enrichissant le réseau local des connaissances mutuelles et d'une dynamique informelle constructive.
- Le dispositif Garanti Jeune, porté par la Mission Locale, semble porter de véritable fruit auprès de jeunes participants, par un accompagnement renforcé qui traite des nombreuses facettes de la vie des jeunes (réalités économiques, mobilité, enjeux familiaux, etc.).
- Certains établissements scolaires cherchent activement à renforcer les liens avec les établissements complémentaires du territoire et les employeurs du territoire, en faveur de mutualisation et d'actions partagées autour de la recherche de stage et d'emplois pour leurs jeunes. À cet égard, le directeur de la MFR de Baulon, Thierry Plaine, témoignait des vœux de son équipe à développer des liens plus étroits avec les collèges, les lycées professionnels et généraux, les autres MFR à proximité, ainsi que d'autres acteurs interpellés par cet enjeu, dont le Conseil de développement.

PISTES D'ACTION

- Au sein des établissements scolaires, envisager que la découverte de métiers puisse se faire plus tôt et à la demande des élèves, avant même que les parcours d'orientation soient offerts à l'école.
- Favoriser le développement de tutorat entre jeunes, pour favoriser la recherche de stage entre ceux qui ont déjà de l'expérience en la matière et ceux pour qui il s'agit d'une première.
- Envisager le projet qu'un CFA voit le jour sur le territoire de VHBC, pour favoriser l'acquisition de métiers par apprentissage, en réponse à la demande répétée de certains jeunes.
- Pour favoriser le rapprochement des employeurs et jeunes du territoire :
 - o Recenser et préciser la demande des jeunes quant aux types de métiers qu'ils souhaitent découvrir, via des ateliers dans les écoles ;
 - o Envisager l'organisation de rencontres socioprofessionnelles entre employeurs et jeunes de VHBC, en partenariat avec les collectivités (mairies et autres services pertinents) et les organisations liées au thème de l'orientation socioprofessionnelle.
 - o Envisager la création de bourses de stage en partenariat avec les entrepreneurs locaux.
- Renforcer l'organisation de «rencontres socioprofessionnelles» s'adressant directement aux jeunes et réunissant les établissements de formation, le monde professionnel, afin que professeurs, étudiants et acteurs économiques du territoire. Cet événement, pas encore connu de tous les acteurs jeunesse, existe déjà sous la forme du Forum Trajectoires, organisé tous les ans depuis 3 ans, organisé par la MEIF avec les acteurs du territoire. Celui-ci est l'objet :
 - o D'échange sur les enjeux du territoire en termes d'opportunités de formation, de stage et d'emploi ;
 - o De mise en œuvre d'un soutien concret de la part des entreprises locales envers les jeunes, dans leur recherche de stages et d'emploi ;
 - o D'une foire aux stages et aux premiers emplois, à destination des jeunes ;
- Lancer un groupe de travail autour du thème de l'orientation et de l'emploi des jeunes qui, à partir de leurs actions respectives et du présent diagnostic, priorise les actions à mener dans le cadre de la politique jeunesse.

MOYENS NECESSAIRES

Accès culture, loisirs, sport, bien-être...

« Ya rien à faire ici, la vie à la campagne, c'est pas fait pour les jeunes ! », Elodie 15 ans...
Et pourtant !

CONTEXTE ET PAROLES RECUEILLIES

Un manque d'offre ?

Les jeunes nous ont partagé un sentiment de lassitude face aux offres sur le territoire : « On a vite fait le tour » ou « C'est toujours les mêmes activités », disent-ils. Face à ce sentiment de monotonie, les jeunes s'organisent pour accéder aux animations culturelles hors de leur commune, et fréquentent des activités inexistantes sur place tels le bowling, la patinoire, etc. Le rêve de certains des ados rencontrés (4° et 3°) est d'avoir sur place un MacDo, symbole de la liberté, un lieu où ils ne se sentent pas surveillés. Or, si le fait de se déplacer sur Rennes est possible, rappelons tout de même que les contraintes de mobilité affectent les jeunes de façon inégalitaire.

Dans leur idéal, des jeunes ont notamment exprimé l'envie de voir s'installer un laser game, un Paint Ball, un aquarium, une salle de concert plus grande, un espace d'exposition... Si l'idée d'implanter ce type d'infrastructures n'est pas partagée, le constat général est l'envie des jeunes qu'« autres » chose s'installe près de chez eux. Le coût des activités est également un enjeu de taille dont il faut tenir compte, car très discriminantes. Des familles peuvent payer jusqu'à 1000€ par année pour une activité sportive, alors que d'autres ne dépassent pas 40€, budget déjà estimé énorme par certaines familles. Comment conjuguer tout cela ?

En attendant, nombreux sont les jeunes qui se retrouvent dans les espaces publics de leur commune pour « chillen », discuter, passer le temps et s'amuser, parfois seuls lieux qui sont à leur disposition. Or, des adultes expriment avoir peur des groupes de jeunes « qui squattent » les lieux, d'autres disent avoir l'impression qu'ils y pratiquent des activités illicites (boisson sur l'espace public, vente de drogue, notamment). Mais, ceci n'est-il pas en partie lié aux représentations qu'on se fait d'une jeunesse dangereuse ou délinquante ? Qu'en est-il réellement ? Si vous approchez, vous verrez sans doute que ces jeunes, comme tout un chacun, a envie de se retrouver, de rire, de passer du bon temps... Les jeunes, comme tout habitant, peut profiter des espaces publics qui, on s'en souvient, ont été justement conçus pour être habités.

La diffusion et la communication des offres culturelles et de loisir... tout un défi

Il n'est pas simple pour les animateurs jeunesse et autres programmateurs des animations sur le territoire de rendre visible leur offre. Chez les jeunes, les rendez-vous se fixent par les réseaux sociaux. Le flyer reste utile, mais ce sont surtout les 10-13 ans qui s'en servent, car ils sont distribués au collège et ils ont moins accès aux réseaux sociaux. Facebook est très répandu chez les jeunes de moins de 30 ans. Toutefois, les pré-ados, eux, semblent davantage sur *Instagram* ou sur *Snapchat* (capture d'écran, d'image et de vidéo) qui ne conserve les données que 24h. Tenter de rejoindre les jeunes, c'est sans doute prendre connaissance de ces moyens de diffusion et d'apprendre à les utiliser judicieusement. À ce titre, des jeunes et des professionnels identifient un manque de centralisation événements et activités proposées sur le territoire, sans lequel il est dur de s'y retrouver...

Le voyage à l'étranger

« Voyager forme tout le monde ! Nous ça nous a permis d'atténuer certains préjugés et d'avoir moins peur d'aller vers les autres », ont déclaré cinq jeunes de Bain-de-Bretagne à l'occasion d'un porteur de paroles, lors du forum En Route pour le Monde, organisé pour la 2e fois en 2018 par les PIJ de VHBC et celui de Bretagne Porte de Loire Communauté. Le voyage, projet engageant loisir, découverte, prise de risque, connaissance de soi (et on en passe !) porte de nombreuses richesses

pour celles et ceux qui ont la chance de s'y lancer. Et si on s'organisait pour que le départ ne soit pas le fruit de la chance ou de la situation familiale ?

ACTEURS STRUCTURANTS

- Espaces jeunes
- PIJ
- MJC
- Centre Social Chorus
- Jeunes à travers le Monde (JTM)
- Associations sportives et culturelles

LEVIERS ET BLOCAGE

Blocage

- [...]

Leviers

- L'environnement est agréable, moins pollué qu'en ville et propice à la détente.
- Les jeunes expriment un sentiment de forte solidarité entre les gens, plus qu'en ville.
- Paysage, voisinage/convivialité, jardin, pas de pollution, transport en car (guichen), ciné/piscine (guipry/messac), 1 commerce Tranquillité (exprimé 5 fois)
- Le point fort de Maure est la création du Chorus qui produit un grand nombre d'activités. Le collège public y est un partenaire important.

PISTES D'ACTION ET VIGILANCES

- Créer une application mobile qui recense les informations et événements tenus sur le territoire de VHBC, sur tous les domaines : Sport, loisirs, mobilisations collectives, culture, etc.
- Multiplier les événements culturels et artistiques hors les murs, afin d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent et d'animer les espaces publics.
- Multiplier les animations à destination des jeunes les vendredis et samedis soir.
- Soutenir l'organisation d'un réseau de partage d'informations sur les événements culturels et de loisirs, pour lequel la diffusion se ferait par les jeunes, pour les jeunes, via sms.
- Soutenir l'organisation d'événements barbecue partagés, au cours de l'été, à différents endroits de la commune, peu desservis en activités à destination des jeunes.
- Mise à disposition d'espaces en friche, par des communes ou la communauté de communes pour l'organisation de soirées conçues par les jeunes, pour les jeunes.
- Envisager des tarifs préférentiels pour des groupes de jeunes qui souhaitent bénéficier des salles de sport et de loisir de VHBC.
- Appuyer les jeunes qui le souhaitent dans l'organisation de voyages à l'étranger.
- Favoriser l'accueil de jeunes étrangers sur le territoire (échanges scolaires, chantiers de jeunes bénévoles internationaux, etc.).

MOYENS NECESSAIRES

- [...]

Les Espace Jeunesse (EJ)

« Les jeunes qui viennent sur les espaces jeunes, ce sont les privilégiés »

- Parole d'animatrice d'un espace jeunesse,
à l'occasion de l'atelier coopératif nomade du 22 mai 2018

CONTEXTE ET PAROLES RECUEILLIES

Il y a 9 d'espaces jeunes sur le territoire de VHBC. Or, la configuration et le fonctionnement de chacun d'entre eux sont différents :

- Sur Val d'Anast et Guipry-Messac : 3 espaces jeunes et 2 accueils de loisirs financés par la communauté de communes et gérés par l'association Leo Lagrange Ouest, dans le cadre d'un marché public.
- Sur Bourg des Comptes et St Senoux, 2 EJ financés par les communes et géré par Leo Lagrange Ouest dans le cadre d'une délégation de service public.
- Sur Goven: également financé par la commune et géré par Leo Lagrange Ouest dans le cadre d'une délégation de service public
- Sur Guichen: l'EJ est financé par la commune et géré par l'UFCV
- Sur Lassy: L'EJ est financé et géré par la commune. L'animateur s'occupe également de la médiathèque et des temps périscolaires.
- Sur Baulon: la gestion de l'EJ est passé à la commune depuis 2017, auparavant sous la responsabilité de Léo Lagrange Ouest dans le cadre d'un marché public.

Cette différenciation - si elle s'explique par l'histoire de chacune des communes, de son rapport à la jeunesse et des transformations liés à la fusion des communes au sein de VHBC – n'en demeure pas moins très complexe pour ceux qui s'y confrontent : en premier lieu les animateurs jeunesse et les Points Info Jeunesse qui collaborent avec eux.

Les animateurs jeunesse témoignent avoir peu d'occasion de se rencontrer et de collaborer, hormis lors d'un ou deux événements majeurs par année. Ils ont donc peu d'habitude de travail en commun, ont peu l'occasion de partager sur leurs pratiques et de mutualiser leurs projets, alors même que cela pourrait être bénéfique pour eux et pour la qualité des services proposés aux jeunes. D'ailleurs, dans la perspective d'une politique jeunesse à l'échelle de VHBC, des temps de rapprochements entre les différents espaces jeunesse – tant au niveau des directions que des animateurs – sont à envisager afin de coopérer au service d'un projet de territoire cohérent et équitable sur l'ensemble du territoire. Un animateur, rencontré à l'occasion de l'atelier coopératif du 22 mai dernier nous disait : « *Pour que la mayonnaise prenne entre nous, animateurs jeunesse [de territoires différents], il faut prendre le temps de se rencontrer. Ce n'est pas le cas actuellement.* »

Pour nuancer un peu le propos, nous avons pu constater que s'il existait peu de collaboration à l'échelle de tout le territoire entre les espaces jeunesse, certains projets communs peuvent rassembler un ou deux territoires communaux. À titre d'exemple, l'EJ de Val d'Anast est en lien avec l'EJ de Guipry-Messac, en distinguant deux types de dynamique d'équipe : 1) celle avec les animateurs jeunesse et enfance de Léo Lagrange Ouest du bassin de vie de Guipry-Messac et 2) celle avec l'équipe pluridisciplinaire du centre social Chorus, où le travail se réalise en lien avec le centre socioculturel, la médiathèque, le centre de loisirs et l'animation familiale. Cela permet à l'animatrice jeunesse d'établir un meilleur rapport avec ses homologues d'autres territoires et permet aux jeunes de contribuer à des projets où ils rencontrent d'autres types de publics, soit des plus jeunes, des familles, des retraités, etc.

Accueillir les jeunes, dans les EJ

L'accueil des jeunes n'est pas un défi facile pour les animateurs qui doivent redoubler d'inventivité pour assurer le meilleur accueil, à destination de tous les jeunes. *«J'accueille et accompagne des jeunes entre 9-17 ans, alors qu'ils n'ont pas du tout les mêmes envies et que nous n'avons qu'un seul local à disposition. Ça génère des situations d'appropriation du local par un groupe de jeunes, au détriment d'autres. [...] On me reproche parfois le fait que les 15-17 ans ne viennent pas au local jeune, alors qu'il me semble difficile d'accueillir les jeunes et les plus âgés dans un même lieu, en même temps.»* Et c'est sans doute logique de les trouver hors des espaces dédiés, eux qui cherchent de la liberté et de l'autonomie. C'est pourquoi c'est dans l'espace public qu'on les retrouve souvent. D'où l'intérêt d'aller à leur rencontre dans ces lieux publics et d'y proposer des animations et événements hors cadre.

D'autres difficultés peuvent nuire à l'accueil en espace jeune, notamment la qualité des bâtiments et la visibilité du local. À ce titre, une professionnelle jeunesse nous confiait que *«l'espace jeune [...] est froid, très bruyant car mal isolé ; un seul panneau indique son emplacement dans la commune»*. Les horaires d'accueil sont également un objet à re-discussion. Par exemple, l'animatrice de l'EJ à Val d'Anast pense ouvrir l'EJ le vendredi après-midi car les collégiens finissent plus tôt et sont libres en ce moment entre 15h et 17h. Pour les plus âgés, le vendredi soir serait plus propice à leur venue que le samedi soir, davantage réservé à la vie familiale, selon l'information qu'elle a récoltée auprès des jeunes.

Aller vers les jeunes, via un service itinérant d'animation jeunesse

Le service d'animation jeunesse communautaire itinérante, qui existe depuis 2015 sur les communes de St Malo de Phily, Lohéac et Guipry-Messac, a été conçu en lien avec la mission locale et le PIJ. La déambulation de l'animatrice itinérante permet d'aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public, à travers laquelle elle perçoit deux catégories de jeunes, soit les 11-14 ans, très demandeurs d'activités de loisirs avec programmes ; et les 15 ans et plus, qui ont moins besoin d'adultes, selon elle.

L'avantage de l'animation itinérante est qu'un jeune habitant de Lohéac peut gagner en mobilité en profitant des trajets de l'animatrice, pour aller au skate parc de Guipry, par exemple. L'animatrice qui est en capacité d'offrir des places de transport dans ses pérégrinations, permet ainsi aux jeunes de sortir de leur commune, simplement.

L'animation itinérante vient également en complémentarité d'autres services d'animation jeunesse existant sur le territoire. A titre d'exemple, l'animatrice itinérante propose cet été de travailler en complémentarité des animateurs jeunesse attachés à la communauté de communes, à Guipry-Messac, pendant les trois premières semaines des grandes vacances, soit du 09/07 au 27/07. Alors que les espaces jeunesse ferment en août, l'animation itinérante sera ouverte pour proposer un service en continuité jusqu'à la réouverture de l'espace jeune de Guipry-Messac, le 20 /08. Il s'agit là d'un bel exemple de collaboration entre bassins de vie, au bénéfice des jeunes.

Préoccupations d'animateurs jeunesse...

Les animateurs eux-aussi ont pu prendre la parole et témoigner des difficultés professionnelles qui restreignent leur force d'action, notamment l'ambiguïté de leur rapport aux élus. Ils sont nombreux à avoir l'impression que les élus dédiés à la jeunesse méconnaissent leurs rôles et responsabilités (sensation qu'on les prend parfois pour des éducateurs spécialisés, plutôt que pour des animateurs jeunesse) et que ces derniers sont peu tenus au courant des projets qu'ils réalisent. Sur Guipry-Messac, par exemple, étant donné que l'animation jeunesse est une responsabilité communautaire, c'est auprès des élus de VHBC que les animateurs jeunesse sont tenus de communiquer de l'état de leur travail. Or, ceux-ci constatent fréquemment que l'élu communal dédié à la jeunesse n'est pas tenu au courant du travail réalisé, ce qui peut occasionner des polémiques.

Par ailleurs, ils ont parfois l'impression que leur parole n'est pas prise en compte par leurs élus, sur des éléments qui concernent directement leurs conditions de travail. L'événement des Nocturnes, auquel contribuent tous les animateurs jeunesse de VHBC, est révélateur. Alors que les animateurs et les coordonnateurs jeunesse s'étaient entendus sur l'intérêt de ne réaliser qu'une «Nocturnes» par année - pour des raisons de manque de temps et de moyens dédiés – les élus ont maintenus leur avis de maintenir à deux éditions par années. Dans cette situation, les animateurs ont senti que leur avis n'avait pas été pris en compte et qu'ils n'avaient pas pu contribuer au débat décisif.

ACTEURS STRUCTURANTS

- Les jeunes
- Les communes de VHBC
- La communauté de communes de VHBC
- Les associations qui gèrent certains EJ, à savoir Léo Lagrange et l'UFCV
- Les PIJ de VHBC
- Le Centre social Chorus
- Les établissements scolaires
- Les associations sportives et culturelles

LEVIERS ET BLOCAGE

Blocages

- Beaucoup de jeunes et de familles ignorent l'existence de l'animation itinérante, alors qu'elle existe depuis 2015.
- Aux dires des animateurs jeunesse, «on voit toujours les mêmes jeunes dans nos locaux».
- L'animation jeunesse n'est pas actuellement envisagée comme un service communautaire et gagnerait à être conçu à l'échelle de VHBC. La faible collaboration entre les structures qui gèrent les espaces jeunes (communes, VHBC, Léo Lagrange et l'UFCV) sur le territoire empêche une réflexion globale sur l'équité et la cohérence des services d'animation jeunesse, vis-à-vis de l'ensemble du territoire.

Leviers

- L'expérience de l'animation itinérante est vécue positivement et illustre de l'intérêt de sortir des murs des EJ, pour rejoindre les jeunes là où ils se trouvent sur le territoire.
- Les animateurs jeunesse sont des professionnels engagés auprès des jeunes et sensibles aux questions d'équité territoriale. Les impliquer dans une réflexion globale sur les enjeux des services d'animation jeunesse à l'échelle communautaire semble indispensable.
-

PISTES D'ACTION ET VIGILANCES

- Encourager et permettre aux animateurs jeunesse d'assister au conseil municipal de leur commune, afin d'y présenter l'état de leurs actions auprès des jeunes avec les élus et acteurs présents, comme certains ont commencé à le faire de leur propre initiative. Cela permet de mieux faire connaître leur travail, leurs rôles et leurs préoccupations, pour une meilleure communication entre les acteurs institutionnels et une reconnaissance du travail accompli par ceux-ci.
- L'implication des collègues est importante pour faire connaître les EJ auprès des jeunes des territoires qui ne bénéficient pas de ces services sur leur commune, en ouvrant leur classe aux animateurs sur des temps d'information à propos du service.
- Repenser les horaires d'ouverture des EJ, en envisageant ces services de façon complémentaire aux horaires des collèges et des lycées environnants VHBC qui, au cours des dernières années ont pu changer. Ce travail gagnerait en qualité et en efficacité s'il était fait en y associant des jeunes, spécialement celles et ceux qui ne fréquentent actuellement pas les EJ (en passant par les établissements scolaires pour entamer la réflexion). Pourquoi n'y

viennent-ils pas ? Quelles conditions, notamment en termes d'horaire d'ouverture, les inciteraient-ils à y venir ?

- Impliquer tous les animateurs jeunesse du territoire de VHBC dans une réflexion globale sur les changements à apporter aux services d'animation jeunesse, à l'échelle communautaire.
- Pour aider les animateurs jeunesse à mutualiser leurs ressources et prévoir leurs interventions de façon cohérente sur le territoire VHBV, prévoir des temps de travail communs entre tous les animateurs – quelque soit leur employeur – afin qu'ils appréhendent ensemble l'histoire du territoire, échangent leurs pratiques et conçoivent certaines actions ensemble.
- Offrir aux animateurs jeunesse de tout VHBC des temps de partage sur leurs pratiques professionnelles, afin qu'ils se soutiennent dans leurs préoccupations et mutualisent leurs ressources.

MOYENS NECESSAIRES

IMPLICATION SOCIALE ET POLITIQUE DES JEUNES

Une dimension à valoriser...

CONTEXTE ET PAROLES RECUEILLIES

La politique nationale semble peu intéresser les jeunes rencontrés dans le cadre du diagnostic. Notamment, le système de démocratie représentative ne les enthousiasme pas. Certains jeunes disent avoir le sentiment d'être mal représentés par les députés et par les élus de leur commune. Ainsi, pour se sentir engagés, certains jeunes le font à l'extérieur du territoire VHBC, sur des luttes plus globales à travers des manifestations à caractère social ou dans l'organisation de festivals, par exemple. Si certains adultes ont l'impression que les jeunes ont une vision individualiste du monde, il n'empêche que les jeunes expriment la volonté de faire partie d'un groupe et de lui donner sens. L'animatrice de l'EJ implanté au Chorus à Val d'Anast en témoigne, les jeunes qui fréquentent cet espace jeune sont demandeurs de réaliser des projets, de les autofinancer et de les rendre opérationnels. C'est ainsi que des groupes se sont constitués, à travers lesquels les jeunes aiment apprendre et contribuent aux activités culturelles et sociales proposés.

À l'occasion du temps fort du 3 mai 2018, dans les locaux de la MFR de Baulon, les jeunes ont exprimé de réelles envies d'implication d'ordre social et environnemental. D'abord, ils ont indiqué qu'ils souhaitaient accueillir des migrants et réfugiés sur le territoire, afin de tisser des échanges avec eux et prendre conscience de leur réalité. Les enjeux environnementaux sont également ressortis à plusieurs reprises dans les échanges et de manière forte. Notamment, des jeunes ont interpellé les élus pour que les enjeux écologiques soient intégrés à la réflexion et au travail de la communauté de communes, en insistant sur leur envie d'y contribuer.

ACTEURS STRUCTURANTS

- Les jeunes
- Les EJ
- Les MJC
- Le Centre social Chorus
- Le conseil de développement du Pays
- Les élus communautaires et communaux
- Les associations militantes du territoire

LEVIERS ET BLOCAGE

Blocage

- Les jeunes ont une perception assez [...] des adultes de leur territoire : ils ont l'impression qu'ils sont fermés et disent souhaiter « plus d'ouverture d'esprit. »
- Il existe peu d'espace actuellement où l'on accorde aux jeunes un réel espace d'expérimentation de l'organisation autonome collective.

Leviers

- Une commission environnement et mobilité existe au sein de VHBC et peut constituer un espace d'accueil et/ou de lancement pour un travail avec les jeunes intéressés par la question.

PISTES D'ACTION ET VIGILANCES

- Constituer un groupe de travail et de sensibilisation autour des questions et enjeux d'écologie sur le territoire, impulsés par des jeunes, impliquant élus et acteurs préoccupés de ces questions.
- Renouveler et multiplier les lieux d'écoute, de représentation et d'échange pour et par les jeunes - de type forum – afin d'encourager la prise de parole, les débats et implications.
- Envisager de constituer un conseil citoyen des jeunes au sein desquels les élus jeunes pourraient entrer en dialogue avec les élus des conseils municipaux et communautaires. Pour ce faire :
 - o Constituer un groupe d'intéressés ;
 - o Se rapprocher des mairies et des comcom pour construire ensemble le projet ;
 - o Envisager un rythme de rencontre d'1 fois / mois à l'échelle communal et d'1 fois / trimestre à l'échelle communautaire, dans l'idée de monter des projets concrets.

MOYENS NECESSAIRES

Sans oublier...

En vrac, la santé, le logement, l'état des commerces et des services sur le territoire...

CONTEXTE ET PAROLES RECUEILLIES

La santé des jeunes

- Des professionnels s'inquiètent de la santé psychologique des jeunes. Comment y remédier ensemble et de tenir compte des inégalités de territoire ?
- Le milieu scolaire apparaît comme une source de nombreux stress pour les jeunes : pression quant à la réussite, sentiments d'exclusion, relations amicales et amoureuses, etc.

Le logement

- Souhait que soit facilité l'accès à un logement autonome pour les jeunes qui ne sont pas encore majeur : allègement des démarches administratives, soutien aux démarches, etc.

Les services et les commerces

- Les jeunes nous disent qu'il manque de commerces (boulangerie, tabac) et magasins (vêtements, sports), de bars et de discothèques.
- Souhait que soit amélioré la desserte internet, via l'installation de la fibre optique et/ou d'un réseau 4G sur le territoire, favorisant l'égalité territoriale vis-à-vis de l'outil internet.
- Proposition des jeunes de favoriser l'implantation de nouveaux commerces, en votant au conseil communautaire une baisse impôts locaux à destination de ceux-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

BASS, Michel. « Les jeunes sont-ils entendables ? », in Christiane Balasc-Variéras et al., Pourquoi les adolescents nous poussent-ils à inventer ?, ERES « Les recherches du Grape », 2008, p. 35.

DAVID, Olivier. « Le temps libre des jeunes ruraux », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 04 septembre 2017. URL : <http://tem.revues.org/2423> ;

Olivier David et al., « Systèmes locaux et action publique : l'exemple des jeunes vulnérables », Agora débats/jeunesses 2012/3 (N° 62), p. 81-95.
DOI 10.3917/agora.062.0081

HOMMAGE, Corinne. « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne », Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle 2007/1 (Vol. 40), p. 79-95.

Autres matériaux

VANHOUTTE, Jean-Marc. *Cartes illustrant les dynamiques sociodémographiques sur Vallons Haute Bretagne Communauté*, créées pour la démarche de Diagnostic Jeunesse sur VHBC à partir des données du recensement de 2015 l'INSEE, 2018.

VANHOUTTE, Jean-Marc. *Entretiens menés avec des jeunes et des acteurs jeunesse, dans le cadre de la démarche du Diagnostic Jeunesse de VHBC, janvier 2018 – juin 2018.*

Paroles et écrits tirés des COMITÉS DE PILOTAGE et ATELIERS COOPÉRATIFS NOMADES accompagnés par Samuel Auvé, Reunan Girard, Jean-Marc Vanhoutte et Laurence Gravel, en collaboration avec des acteurs jeunesse du territoire, entre septembre 2017 et juillet 2018.

* Pour consulter les comptes-rendus et traces de ces rencontres, n'hésitez pas à contacter les PIJ de Vallons Haute Bretagne Communauté qui ont contribué à la coordination du Diagnostic Jeunesse.